

Communiqué de presse

SANTEVIE *
**EST PARTENAIRE DU 10^{ÈME} SALON
DE L'ENTREPRISE MIDI-PYRENEES**

**ET SERA LES 5 ET 6 DECEMBRE 2012,
AU CENTRE DES CONGRES DIAGORA
LABEGE-TOULOUSE,
SUR LE STAND C9**

A compter du 1^{er} janvier 2013, Santévie devient Harmonie Mutuelle.

Toulouse, le 26 novembre 2012 - **Santévie***, acteur majeur de la protection sociale, renouvelle son partenariat avec le Salon de l'Entreprise Midi-Pyrénées et confirme ainsi son engagement aux côtés des créateurs et chefs d'entreprises.

A travers ce partenariat, Santévie* illustre sa volonté de faciliter l'accès de tous à une couverture sociale, y compris aux entreprises et Travailleurs Non Salariés (TNS).

Mutuelle engagée auprès de ses adhérents, elle s'est donnée pour mission de les accompagner tout au long de leur vie – par exemple, lors de la création d'entreprise – et de les aider à faire face aux aléas de l'existence.

1^{ère} mutuelle santé de France depuis septembre 2012, Harmonie Mutuelle* est née de l'union de Santévie, Prévadiès, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence et SPHERIA Val de France.

Forte de cette nouvelle stature nationale, Santévie* **renouvelle, pour la 5^{ème} année consécutive, son engagement auprès du Salon de l'Entreprise Midi Pyrénées**, 1^{er} Salon en Midi-Pyrénées entièrement dédié à l'entrepreneuriat. A cette occasion, elle propose aux futurs entrepreneurs d'être accompagnés dans leurs projets.

Près de 19 000 créations d'entreprises (selon l'Agence pour la création d'entreprise), ont été enregistrées en Midi-Pyrénées entre janvier et septembre 2012. **Santévie* souhaite ainsi, en tant que spécialiste de la protection sociale en entreprise, apporter ses conseils et son expertise** aux entrepreneurs, en leur proposant :

- Une conférence animée par des spécialistes de la protection sociale,
- Des rendez-vous individualisés avec un expert-comptable.

**Les « rendez-vous des créateurs » :
un accompagnement par un expert-comptable (Jérôme
Dupin) pour des rendez-vous individualisés**

**Sur le salon, de 9h30 à 18h, des rendez-vous individuels,
gratuits et ouverts à tous, sur simple inscription¹ entre les
futurs créateurs et un expert-comptable.**

Ils pourront ainsi aborder librement tous les points essentiels de leur projet et poser toutes les questions liées aux choix de leur statut ainsi qu'à la protection sociale.

Ces rendez-vous illustrent l'accompagnement de la mutuelle au quotidien auprès des créateurs et chefs d'entreprises.

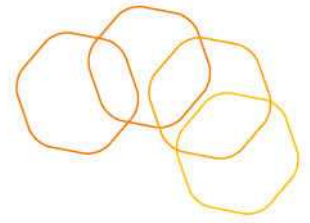
¹par téléphone au 0970-808-970 / en agences Santévie / sur le site santevie.fr / par mail à l'adresse contact.createur@santevie.fr / sur le stand C9 du Salon de l'entreprise Midi-Pyrénées



SANTÉVIE DEVIENT
HARMONIE MUTUELLE.



**Harmonie
mutuelle**
En harmonie avec votre santé



**Un « atelier conseil » animé par
Santévie***

**« *Travailleurs Indépendants : comment bien
choisir sa protection sociale ?* »**

Mercredi 5 décembre de 11h30 à 12h30, salle A1

Jeudi 6 décembre de 11h30 à 12h30, salle A1

Une conférence gratuite et ouverte à tous, animée par Anne-Sophie Noël et Julie Miranceli spécialisées dans la protection sociale des travailleurs indépendants.

Pendant 1 heure, seront présentés des conseils précis sur la protection sociale du créateur d'entreprise, de la couverture santé à la prévoyance et la retraite.

À propos d'Harmonie Mutuelle*

Harmonie Mutuelle* est issue du rapprochement des mutuelles Santévie, Prévadiès, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence et SPHERIA Val de France qui ont acté définitivement, à l'unanimité lors de leurs Assemblées générales respectives de juin 2012, le processus de fusion dans lequel elles étaient engagées. Harmonie Mutuelle* devient ainsi la 1^{re} mutuelle santé de France.

Elle représente :

- 4,5 millions de personnes protégées
- 35 000 entreprises adhérentes
- 4 300 collaborateurs
- Plus de 300 agences
- 2,3 milliards d'euros de cotisations santé

Par ailleurs, la MNAM Harmonie Mutuelles et la SMAR Harmonie Mutuelles ont le projet de fusionner à fin 2013 pour créer Harmonie Fonction Publique.

La Mutuelle Mare Gaillard et Cesare Pozzo, mutuelles actuellement membres de l'Union Harmonie Mutuelles, conservent toute leur place au sein de l'Union.

** Harmonie Mutuelle, mutuelle en cours d'agrément régie par le Code de la mutualité, est issue de la fusion d'Harmonie Mutualité, de Mutuelle Existence, de Prévadiès, de SPHERIA Val de France et des mutuelles Santévie. Cette fusion est soumise à l'approbation de l'Autorité de contrôle prudentiel et à l'avis de l'Autorité de la concurrence.*

Relations Presse d'Harmonie Mutuelle - Agence Wellcom

Marlène Droulin / Marion Obadia / Cécile Soubelet

mdr@wellcom.fr / mo@wellcom.fr / cso@wellcom.fr - Tél. : 01 46 34 60 60



SANTÉVIE DEVIENT
HARMONIE MUTUELLE.



**Harmonie
mutuelle**
En harmonie avec votre santé